

La répartition du revenu disponible et des dépenses de consommation finale des ménages belges dans les comptes nationaux

Depuis plusieurs années, la demande d'indicateurs plus nombreux et de meilleure qualité concernant le bien-être et la prospérité des ménages augmente, tant au niveau national qu'international. Cette tendance s'exprime principalement par un intérêt pour les chiffres concernant la répartition des revenus et du patrimoine et pour les questions d'inégalités et de redistribution qui en découlent. Afin de répondre à la demande concernant la dimension distributive de ses statistiques, la Banque s'est engagée dans un projet mené conjointement par l'OCDE et Eurostat. Le groupe d'experts sur les disparités dans les comptes nationaux (Eurostat/OECD Expert Group on Disparities in a National Accounts Framework – EG DNA) a été créé en 2011, dans le but de produire des statistiques sur la distribution des revenus, de la consommation et de l'épargne, cohérentes avec les agrégats des comptes nationaux. La Banque participe aux travaux de ce groupe depuis 2019. Elle a engagé les préparatifs en vue de développer elle-même ces statistiques de répartition.

Méthodologie

L'EG DNA a pour objectif de développer la dimension distributive des agrégats nationaux du secteur des ménages. L'aspect distributif est ajouté aux totaux macro en les confrontant aux données micro provenant, par exemple, d'enquêtes ou de sources administratives. L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC, Statistics on Income and Living Conditions) et l'enquête sur le budget des ménages (EU-HBS, Household Budget Survey), disponibles pour l'ensemble des pays européens, constituent les enquêtes de référence pour l'établissement de ces statistiques. Des données administratives disponibles au niveau national, telles que les informations tirées des fiches fiscales des ménages, peuvent également être utilisées.

Pour ce faire, l'EG DNA utilise une méthodologie par étapes permettant d'éliminer progressivement les différences entre les données micro et les agrégats macro. Dans un premier temps, les efforts se concentrent sur la limitation des écarts conceptuels entre les données micro et les agrégats macro. Les divergences qui subsistent sont ensuite attribuées aux ménages de façon adéquate, avec une attention particulière pour les causes sous-jacentes de l'écart micro-macro. Les méthodes d'allocation peuvent être spécifiques, par exemple lorsqu'elles tiennent compte de l'âge et de la composition des ménages, ou proportionnelles, lorsque les écarts micro-macro sont plutôt faibles. Ainsi, dans le cadre des transferts sociaux en nature, les ménages avec enfants bénéficieront par exemple davantage de l'enseignement, tandis que les personnes plus âgées auront davantage recours aux soins de santé.

Pour finir, les ménages sont répartis en différents groupes, pour lesquels des indicateurs sont ensuite développés. Parmi les grands indicateurs d'inégalité pouvant être mesurés, on peut par exemple citer le coefficient de Gini ou les parts des groupes de revenus les plus bas/les plus élevés dans le revenu disponible total de la Belgique.



Figure 1 : La confrontation entre les sources micro/les enquêtes auprès des ménages et les totaux macro des comptes nationaux permet de ventiler les agrégats nationaux par groupe de ménages.

Résultats expérimentaux 2020

Un exercice a débuté pour les États membres de l'UE, dans le cadre duquel Eurostat a développé de manière centralisée des résultats pour chaque État membre selon une méthodologie harmonisée. Cet exercice européen a été réalisé en concertation avec les institutions statistiques chargées de l'élaboration des comptes nationaux sectoriels et des enquêtes auprès des ménages. Sur la base de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) et de l'enquête sur le budget des ménages (HBS), les différentes composantes des revenus et de la consommation du compte sectoriel des ménages ont été réparties selon les quintiles de revenu.

Les résultats expérimentaux de cet exercice européen seront publiés pour la première fois en décembre 2020. La Banque ayant rejoint le projet à un stade ultérieur, elle a choisi de ne pas encore publier ses propres premières estimations provisoires, mais de reprendre les résultats obtenus par Eurostat dans le cadre de son projet européen. Le statut expérimental implique que ces résultats restent soumis à certaines limites méthodologiques.

Prochaines étapes

Cet exercice expérimental constitue le point de départ d'un projet à long terme de la Banque, dont l'objectif est de produire des statistiques distributives sur une base régulière et des séries temporelles portant sur une longue période. Les éclairages de l'exercice expérimental seront utilisés pour apporter des améliorations qualitatives au processus de compilation des statistiques distributives. Ils permettront le cas échéant de réinterroger la qualité des autres agrégats macroéconomiques produits. Outre les principales enquêtes déjà utilisées au niveau européen (SILC, HBS), la Banque envisage également l'utilisation de données fiscales et l'intégration du volet portant sur la Belgique de la BCE-HFCS (Household Finance & Consumption Survey). Une attention supplémentaire sera en outre accordée aux extrêmes dans la répartition des revenus. En fonction de l'avancement de ses projets d'amélioration internes au cours des prochaines années, la Banque mettra ses propres résultats expérimentaux à disposition du public. La première publication officielle prévue en 2024, fournissant des séries temporelles s'étendant sur une longue période, s'inscrira dans le cadre de la révision méthodologique quinquennale des comptes nationaux.

Publication d'Eurostat

Les résultats de la Belgique ont été élaborés par Eurostat et peuvent être consultés à l'adresse figurant ci-dessous. Ils portent sur l'année de référence 2015 pour les revenus et sur l'année 2014 pour les composantes de la consommation. Les totaux micro (EBM/SILC) ainsi que les agrégats macro des comptes nationaux sont répartis par composante de revenus et de consommation sur cinq quintiles de revenus. Les différences entre les variables micro et macro sont cartographiées sur la base du taux de couverture et les totaux des variables micro sont donc comparés avec ceux des comptes nationaux. Pour chaque État membre, une analyse de sensibilité est également prévue, dans laquelle plusieurs hypothèses sont simulées afin de tester la robustesse des résultats. Cette analyse comprend également plusieurs indicateurs permettant de mesurer les disparités entre les groupes de ménages.

Les choix méthodologiques posés pour l'élaboration des résultats sont également commentés dans un document qui peut être consulté dans la section expérimentale du site internet d'Eurostat. Les résultats présentent un statut expérimental et sont donc susceptibles d'être revus régulièrement au fil de l'avancement du projet.

<https://ec.europa.eu/EUROSTAT/web/experimental-statistics/ic-social-surveys-and-national-accounts>